

International Review of Community Development
Revue internationale d'action communautaire



Les régions méditerranéennes de la CÉE et la logique capitaliste de la marginalisation territoriale
The Mediterranean Regions of the EEC and the capitalist logic of territorial marginalization
Las regiones mediterráneas de la CEE y la lógica capitalista de la marginalización territorial

Bernard Roux

Number 22 (62), Fall 1989

De l'espace pour le local

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1034021ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1034021ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (print)

2369-6400 (digital)

[Explore this journal](#)

Article abstract

The market economy calls upon a unilateral rationality which, in general, preoccupies itself little with the negative effects it has on certain socio-economic groups or regions. It is thus so in peasant-rural areas of the five southern countries in the EEC; certain areas are marginalized to the point where their economic viability is endangered. After having outlined the principal transformations that these territories have been subjected to during the past, the author analyzes the hazards of a development that remains profoundly unequal and questions the possibilities of success of a development model which articulates itself at local resistance.

Cite this article

Roux, B. (1989). Les régions méditerranéennes de la CÉE et la logique capitaliste de la marginalisation territoriale. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (22), 87–100. <https://doi.org/10.7202/1034021ar>

Tous droits réservés © Lien social et Politiques, 1989

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Les régions méditerranéennes de la CÉE et la logique capitaliste de la marginalisation territoriale

B. Roux

Pendant des siècles les paysans occidentaux ont défriché, peuplé, mis en valeur, créant ainsi des paysages que leur activité a conservés et reproduits. L'exode rural, phénomène déjà ancien dans certaines régions, n'a cependant pas empêché jusqu'à un passé récent le maintien de l'occupation du territoire, même si, ici ou là, la dépopulation a atteint un seuil critique.

Or, dans les pays industrialisés, sur des territoires de plus en plus vastes, ce rapport à la nature et à l'espace, basé avant tout sur l'exploitation de la terre à des fins alimentaires, a de plus en plus de mal à se conserver.

Aussi bien, le risque de disparition de paysages agraires hérités de l'histoire est ressenti par l'ensemble de la société, notamment par la population urbaine,

devenue, avec l'expansion des activités de loisirs, grande consommatrice d'images et d'espaces ruraux. C'est pourquoi, parmi les menaces qui pèsent sur notre environnement, celles qui concernent l'espace rural reviennent systématiquement dans le discours politique, en particulier celui des écologistes.

Sur une bonne partie du territoire, une reconversion et une restructuration profondes des usages sociaux de l'espace sont donc en cours. Dans certains cas, le phénomène est même quasiment achevé, comme dans les zones de montagne où les activités de loisir ont pris le relais de l'agriculture. Inscrit dans le modèle de développement de notre économie de marché, ce changement est cependant devenu pré-occupant pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, les projections démographiques montrent que, géographiquement, le risque de dépopulation s'est beaucoup amplifié. Ensuite, la mondialisation des échanges et le progrès technique accélèrent la concentration de l'agriculture sur les terres où le capital obtient les meilleurs profits. Enfin, les usages alternatifs de l'espace, donc les activités économiques qui en découlent, ne paraissent pas capables de se diffuser sur l'ensemble du territoire. Dans ces conditions, certains estiment qu'il ne s'agit plus d'une reconversion, mais d'un pur et simple abandon des espaces menacés.

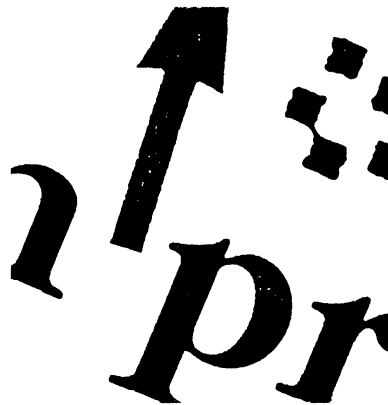
Par des études de cas, il est facile de confirmer localement ce schéma général, de mesurer la gravité du processus et de constater qu'il est bien difficile

d'enrayer la marginalisation¹. Mais ce constat ne suffit pas et, aux études localisées, il faut associer une réflexion globale, portant sur des zones placées dans des conditions écologiques et économiques voisines, afin de faciliter l'analyse du phénomène de marginalisation dans l'espace et d'en montrer toute l'étendue. Cela signifie qu'il est nécessaire de s'affranchir des frontières et des limites administratives couramment employées dans les études régionales, et qui correspondent à des découpages non pertinents quand on étudie l'activité économique (Lipietz, 1983), ceci afin de délimiter des ensembles géographiques susceptibles de constituer des supports adéquats pour une telle réflexion.

L'un de ces ensembles est celui des zones dites de montagne et défavorisées (selon la terminologie et la réglementation communautaires) appartenant à l'aire d'influence climatique méditerranéenne dans les cinq pays du sud de la CEE (Portugal, Espagne, France, Italie, Grèce). Selon les données disponibles, il s'agit de zones de l'Europe rurale dont l'avenir est parmi les plus préoccupants. C'est pourquoi il paraît essentiel de s'interroger sur cette fraction de l'espace européen, dont l'étendue est devenue considérable avec les deux derniers élargissements de la CEE vers le sud. C'est dans ce sens

qu'a été créé le Réseau MÉDÉF (Méditerranée défavorisée)², rapprochement volontaire de chercheurs pour l'échange et l'action scientifiques, destiné à développer les recherches sur la marginalisation, mais aussi sur les conditions de la résistance à ce phénomène.

Dans ce cadre géographique localisé, le présent texte propose une grille globale d'analyse de la place et de l'évolution de ces territoires dans notre système économique.



Le développement inégal, phénomène inhérent à l'économie de marché

L'économie de marché fonctionne en créant des inégalités dans la répartition spatiale des capitaux et des revenus : c'est un fait admis, et les mécanismes de ce développement inégal ont été depuis longtemps étudiés. Les concepts de centre et de périphérie ont eu une grande utilité pour montrer que la richesse de certains pays ou régions et la pauvreté des autres étaient liées aux phénomènes d'accumulation capitaliste. L'émergence récente de nouveaux pays industrialisés n'est pas venue contredire les explications antérieures mais a compliqué un peu plus le fonctionnement du système. C'est ainsi que les lieux de l'accumulation principale ne se réduisent plus à l'ancien centre, ce dernier se voyant sérieusement concurrencé

par de nouveaux venus, en particulier les « dragons » asiatiques. En conséquence, dans l'Europe la plus anciennement industrialisée, des régions entières voient contester leurs vieilles fonctions productives : l'extraction minière, la sidérurgie, le textile, etc. se répartissent maintenant sur le globe d'une manière nettement moins favorable pour les travailleurs du centre historique.

Dans la CEE, par exemple, en se référant aux critères du produit intérieur brut par habitant et du taux de chômage, la Commission reconnaît que les disparités régionales se sont accrues depuis 1974 (Commission, 1987).

À une époque où la croissance globale est nettement ralentie par rapport à ce qu'elle a été pendant les « trente glorieuses », l'apparition de nouveaux foyers de production industrielle, la mondialisation accrue des échanges et les gains de productivité dus aux avancées technologiques provoquent cette concentration de l'activité économique. Les régions qui en profitent principalement sont celles où se rassemblent les instruments infrastructurels, financiers et humains les plus adéquats au fonctionnement du capitalisme dans son état actuel. En Europe, il s'agit principalement de régions qui appartiennent au centre le plus anciennement développé.

Il apparaît donc clairement que le système continue à fonctionner en maintenant ou en faisant apparaître des inégalités régionales, et que les politiques des États se montrent peu efficaces pour compenser ce comportement inhérent à l'accumulation du capital.

La fragilisation des zones rurales

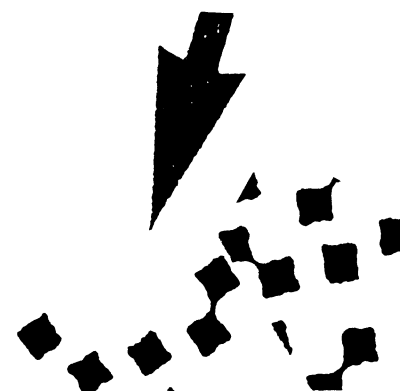
Ainsi, même si le phénomène de développement inégal est permanent, il devient maintenant plus préoccupant dans les pays occi-

dentaux car il provoque la dévitalisation économique de pans entiers de territoire. C'est le cas en particulier dans les zones rurales, dont certaines sont menacées d'une totale dépopulation. C'est pourquoi la question est posée, notamment aux pays de la CEE, du devenir de centaines de milliers de kilomètres carrés, où non seulement l'agriculture, mais aussi les activités industrielles et de services, s'affaiblissent ou disparaissent. Dans un récent travail réalisé en France, les cantons dits fragiles ont été repérés et cartographiés : on voit les étendues considérables qu'ils recouvrent en observant la figure 1. Cette situation montre que s'accélère la déstructuration du tissu rural français. Chacun en est conscient et nombreux sont ceux qui s'alarment (FNSA, 1987).

L'utilisation des zones rurales étant d'abord et encore dépendante de l'agriculture, une bonne approche de leur état de marginalisation passe par la mesure des critères de moindre développement de celle-ci. Dans la CEE, comme on le sait, il existe depuis 1975 une délimitation réglementaire des zones de montagne et des zones défavorisées, à partir de mesures et de considérations sur les handicaps supportés par la production agricole. Cette délimitation varie d'ailleurs avec le temps puisque la marginalisation est un phénomène progressif. Dans l'Europe des Douze, la localisation de ces zones se présente actuellement comme il est indiqué sur la figure 2. En termes de terres agricoles, cela représente 68 millions d'hectares de SAU (surface agricole utilisée) face aux 131 millions d'hectares que comptent les Douze, soit 51,9 % de ce total. Les pays les plus affectés sont le Luxembourg (100 % de la SAU en zones de montagne et défavorisées), la Grèce (78 %), le Portugal

(75,6 %), l'Irlande (67,9 %), l'Espagne (62,4 %), l'Italie (51,1 %) et l'Allemagne (50,9 %), ainsi qu'on peut le noter à la lecture du tableau 1. En proportion du territoire, les pourcentages sont nettement plus importants car, dans ces zones, le pourcentage de SAU dans la surface géographique est nettement moindre que dans les zones non défavorisées. C'est donc bien dans plus de la moitié du territoire communautaire que l'agriculture est en difficulté, menacée. Or, si l'on admet que l'activité économique des zones rurales peut difficilement continuer sans l'agriculture, si l'on excepte celles qui sont les plus proches des villes et certaines régions touristiques, on conviendra que le problème de la

« fragilisation » des régions rurales atteint une dimension spatiale considérable.

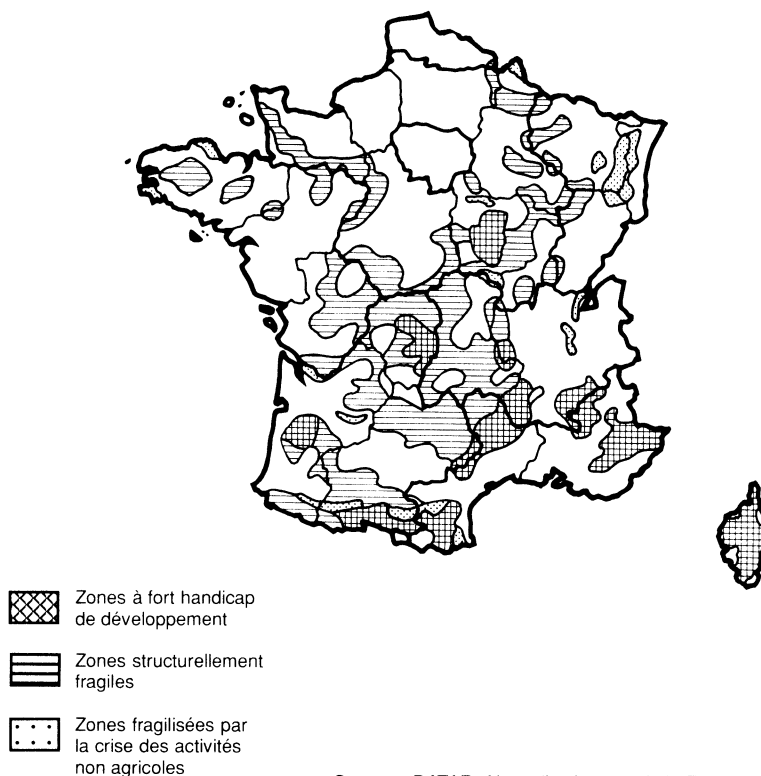


89

La Méditerranée dite défavorisée

Si le phénomène de marginalisation rurale n'épargne pratiquement aucun des pays commu-

Figure 1
Les zones rurales fragiles en France



Source : DATAR. *Nouvelles images de la France rurale*, 1988
(à partir d'études conduites par la SEGESA).

et, corollairement, de l'extension géographique de plantes comme l'olivier, on peut estimer que les zones rurales méditerranéennes dites défavorisées, y compris la montagne, comprennent 30 millions d'hectares de SAU, soit près du quart du total de la SAU communautaire (figure 3).

En Espagne, avec 12,7 millions d'hectares de SAU, elles concernent la majorité du territoire, exception faite du Nord atlantique et des plaines littorales et intérieures fertiles. En Italie, avec le Mezzogiorno et les régions influencées par la Méditerranée dans la moitié nord, les superficies agricoles sont de l'ordre de 7 millions d'hectares de SAU. En Grèce, c'est presque tout le pays qu'il faut prendre en

compte (6 millions d'hectares), comme au Portugal (3,3 millions d'hectares). Quant à la France, avec ses montagnes sèches des Alpes, du Massif central et des Pyrénées, elle représente environ trois millions d'hectares de SAU. Par cette énumération, on voit à quel point les deux derniers élargissements de la CEE ont accru le poids des zones méditerranéennes où l'agriculture se trouve en difficulté. Celle-ci y subit les fortes contraintes qu'impose le climat : la sécheresse estivale et la mauvaise répartition des pluies. Elle doit en outre affronter les effets de l'altitude et de l'isolement, l'excès des pentes et la pauvreté des sols. Avec l'agriculture, c'est tout le tissu économique, resté faible presque partout, qui se dévitalise.

Ainsi se cumulent les effets des facteurs du développement inégal et les contraintes naturelles qui viennent apporter leur caution aux distorsions économiques et donner les justifications demandées par ceux qui mettent sur le compte de handicaps d'ordre physique les différences de développement. En ce qui concerne les zones défavorisées méditerranéennes, il est pourtant difficile de nier la prééminence des facteurs économiques : c'est l'accumulation inégale du capital qui, avant tout, en a fait des zones très pauvres au sein de régions pauvres. Il existe des pays au centre qui, au contraire, confirment les racines périphériques de la situation méditerranéenne. C'est ainsi que la Suisse, souvent montrée en exemple, a su imposer une répartition régionale des richesses qui a permis de ne pas marginaliser les zones de montagne. Par le soutien de transferts sociaux adéquats, les activités économiques y sont maintenues, notamment l'agriculture.

Mais les zones méditerranéennes défavorisées ne sont pas les montagnes suisses et leur

90 nautaires, il est des régions particulièrement sensibles : celles qui appartiennent à la partie méditerranéenne de la CEE. Un simple coup d'oeil sur la figure 2 le confirme amplement. Si l'on délimite l'aire méditerranéenne à partir de critères climatiques (limite des climats secs de Thornwaite)

Tableau 1
Importance des zones agricoles défavorisées :
situation en 1983 et en novembre 1986

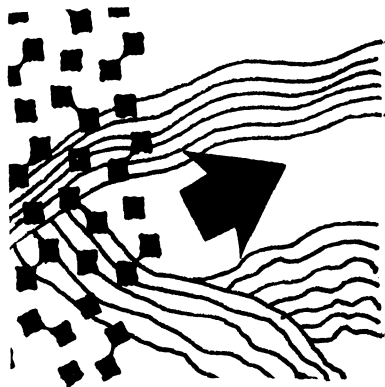
État membre	1983 SAU des régions défavorisées (% de la SAU totale)	Novembre 1986 Zones défavorisées (% de la SAU totale)			
		Total	Zones de montagne	Zones défavorisées menacées de dépeuplement	Zones affectées de handicaps spécifiques
D	31,6	50,9	2,9	46,9	0,9
F	34,9	38,5	14,0	23,1	1,4
I	50,6	51,1	31,2	18,7	1,2
NL	0,7 ^a	0,9	0,0	0,0	0,9
B	20,2	21,9	0,0	0,9	0,0
L	100,0	100,0	0,0	97,6	2,4
UK	41,4	52,5	0,0	52,5	0,0
IRL	48,2	67,9	0,0	67,9	0,0
DK	0,0	0,0	—	—	—
GR	55,4	78,2	53,8	21,6	2,8
E	—	62,4	21,8	38,2	2,4
P	—	75,6	19,5	51,9	4,2
EUR 10	38,1	48,0	14,8	32,2	1,1
EUR 12 ^b	—	51,9	16,4	34,0	1,5

Sources : Enquête communautaire sur la structure des exploitations agricoles, DG VI et Commission, 1987.

a. Estimation.

b. EUR 12 : SAU des zones agricoles défavorisées : 68,4 millions d'hectares ; SAU totale : 131,8 millions d'hectares.

avenir est problématique : vont-elles devenir un vaste *no man's land* courant au flanc sud de la CEE ? Le risque est réel de passer, par la marginalisation progressive, à la perte complète de substance économique, à la dégradation irréversible des remarquables richesses que le génie de l'homme méditerranéen y a accumulées et qui font partie du patrimoine de l'humanité.



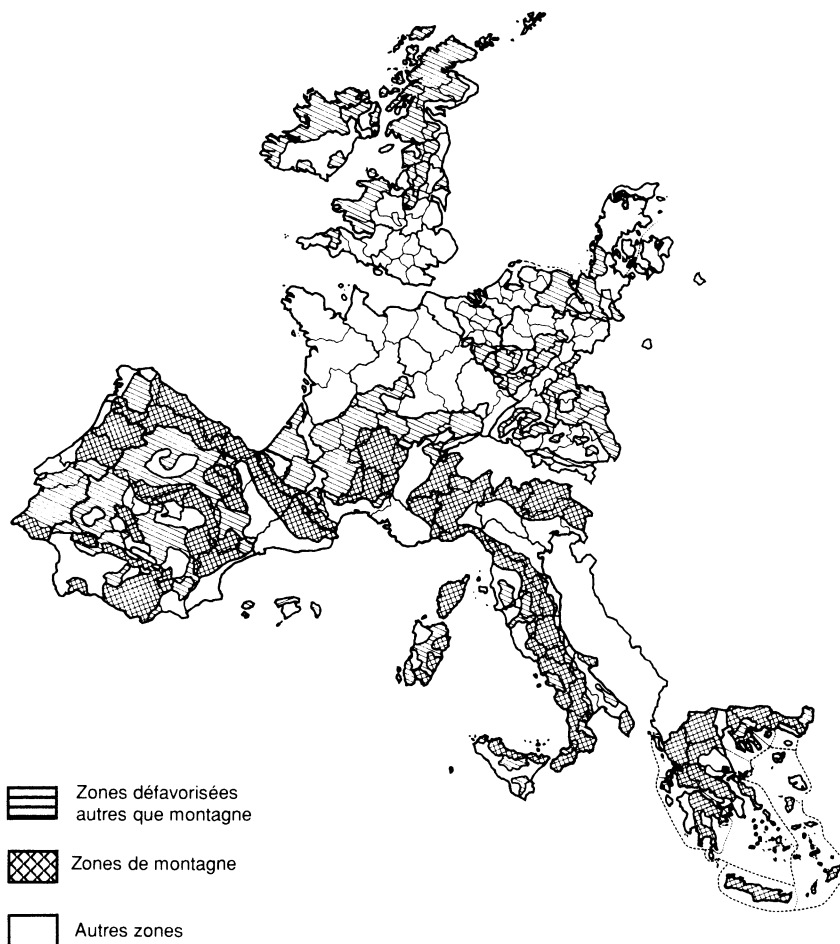
Les séquelles des rapports centre-périphérie

Le risque est d'autant plus grand que les racines du mal sont ancrées depuis fort longtemps au plus profond du tissu économique. Les zones de la Méditerranée dites défavorisées appartiennent en effet à des régions dont le moindre développement s'interprète comme la conséquence de leur appartenance à la périphérie européenne, la notion de périphérie n'étant pas entendue ici dans son sens géographique de région éloignée par rapport à un point central, mais dans celui que donnent les auteurs de la théorie du développement inégal au sein au système capitaliste. Rappelons que, selon celle-ci, les pays et régions développés appartenant au centre du système ont dû leur développement (en particulier) aux relations d'échanges avec des pays et régions maintenant sous leur dépendance économique et constituant leur périphérie.

Il ne fait pas de doute que le centre européen a, surtout au dix-neuvième siècle, maintenu avec la partie européenne du bassin méditerranéen des rapports économiques de domination, soit de pays à pays — comme dans le cas de la Grande-Bretagne et du Portugal, ainsi que de la France (et d'autres pays) et de l'Espagne —, soit, à l'intérieur même des pays méditerranéens, par l'intermédiaire de régions en

voie d'industrialisation (Lombardie, Catalogne, Pays Basque). C'est pourquoi les disparités régionales actuelles tirent leur origine de l'accumulation inégale du capital au cours de la période de la première industrialisation. Au Portugal, par exemple, le libre-échange avec la Grande-Bretagne, qui devait s'accompagner de la croissance de l'économie portugaise, n'a été qu'un marché de dupes, ainsi que cela a été

Figure 2
Zones de montagne et zones défavorisées dans la CEE



-  Zones défavorisées autres que montagne
-  Zones de montagne
-  Autres zones

Source : Office des publications officielles des Communautés européennes.

moitié du vingtième siècle, le Sud espagnol a ensuite offert à l'Europe et à son propre Nord, pendant les années soixante, sa principale richesse : sa force de travail.

En Italie du Sud, il est admis que l'unification italienne a renforcé la situation de sous-développement dans laquelle se trouvait le Mezzogiorno au dix-neuvième siècle (Seers, 1981). Par la suite, cette région s'est transformée, comme le sud de l'Espagne, en réserve de main-d'oeuvre pour les pôles industriels septentrionaux italiens et étrangers, et son économie n'a pu rattraper celle du Nord industriel.

Avec l'accélération de l'accumulation du capital à l'échelle du monde, après la Deuxième Guerre mondiale, on a pu croire

que les inégalités régionales allaient se réduire. Malheureusement, l'influence laissée au capital étranger et multinational dans les pays de la périphérie méditerranéenne, notamment en Espagne (Muñoz et autres, 1981) et en Grèce (Evangelinides, 1981), a contribué considérablement à conserver les concentrations spatiales de l'activité économique dans les régions où s'étaient installés par le passé les premiers foyers industriels. La comparaison entre l'Andalousie et la Catalogne illustre bien ce phénomène. Sur vingt ans, de 1955 à 1975, le revenu par habitant en monnaie constante a augmenté de 4,4 % par an dans la première région et de 3,1 % dans la deuxième, ce qui n'a permis qu'un rapprochement modeste entre les régions :

92 démontré (Bairoch, 1976). Dans le cas de l'Espagne et en particulier de ses régions méridionales et sud-occidentales, l'échange inégal s'est fait sur le modèle le plus classique, celui de l'importation des matières premières minérales vers le centre, sans industrialisation en retour (Roux, 1985). Resté rural pendant toute la première

Figure 3
Esquisse provisoire de la localisation des zones rurales méditerranéennes difficiles dans les cinq pays méridionaux de la CÉE*



Zones rurales méditerranéennes difficiles

..... Limite nord de la culture de l'olivier

— Limite nord des « climats secs » (Thornwaite) en Espagne

* Zones de montagne et zones défavorisées, selon les critères retenus par la CÉE pour l'allocation d'indemnités compensatoires aux agriculteurs.

alors que le revenu par tête en Andalousie était de 49 % de celui de la Catalogne en 1955, il n'était encore que de 56 % en 1985 (Banco de Bilbao, 1987). Au très faible rattrapage en ce qui concerne les revenus, il faut ajouter le fait que la population de la Catalogne a augmenté au taux de 2,4 % par an, contre 0,3 % pour celle de l'Andalousie (on mesure ainsi l'effet de l'émigration); en outre, la Catalogne a créé des emplois au taux de 1,8 % par an alors qu'en Andalousie ce taux était négatif (- 0,4 % par an).

Dans la CEE, même si la période 1960-1973 a vu se produire une convergence des revenus régionaux par tête, les problèmes des régions méditerranéennes n'ont pas été résolus, surtout ceux du Mezzogiorno (Agostini, 1979).

Après le premier choc pétrolier, la convergence a cessé; les écarts régionaux sont restés stationnaires en termes de revenus et se sont même aggravés pour ce qui est du chômage. Aussi bien, dans la hiérarchie actuelle des régions de l'Europe des Douze, établie à Bruxelles selon un indice synthétique mesurant l'intensité relative des problèmes régionaux, la périphérie méditerranéenne arrive massivement en queue de liste, en compagnie des zones de la périphérie atlantique (Irlande, Nord de l'Espagne, Nord de l'Écosse). Les régions dites de niveau II (*regioni* italiennes, régions françaises, communautés autonomes espagnoles, régions grecques du service de développement régional), sous influence méditerranéenne, occupent en effet 23 des 30 derniers rangs (Commission, 1987). Cela étant, le contenu de ce qu'il est convenu d'appeler les « problèmes » de développement n'est pas « partout » le même et n'a pas partout la même intensité, comme le

montre la figure 4, établie à partir d'une appréciation des situations économiques régionales en fonction des paramètres du revenu par habitant, du taux de chômage et du taux d'actifs agricoles (voir au tableau 2 la valeur de ces paramètres dans chaque région).



La peau de chagrin agricole

Par ce constat sur la situation actuelle de cet ensemble de régions communautaires de l'aire méditerranéenne, il apparaît bien que demeure la hiérarchie dans le développement établi au dix-neuvième siècle et au début du vingtième siècle. Les vieilles périphéries conservent le décalage installé initialement, d'une part par rapport au centre du système, d'autre part par rapport aux zones les plus industrialisées de la Méditerranée, qui ont d'ailleurs renforcé leur prépondérance relative au cours des dernières décennies. Quant aux conséquences de l'intégration récente de trois pays de l'Europe du Sud dans la CEE, il ne manque pas d'auteurs pour considérer qu'elles vont aggraver les déséquilibres régionaux déjà si importants dans ces pays, c'est-à-dire enfoncer encore un peu plus les régions les moins développées dans la marginalisation (Courlet et Laganier, 1984; Carrière, 1988).

C'est donc aux régions les moins développées de la CEE qu'appartient cette Méditerranée défavorisée où se trouve le quart

des terres agricoles de la Communauté. C'est évidemment une situation très défavorable pour leurs agriculteurs, qui ne trouvent pas dans l'environnement économique immédiat les impulsions souhaitables au développement de leurs exploitations. Ils sont donc exposés de plein fouet aux concurrences interrégionales, à l'oeuvre depuis longtemps mais exacerbées dans les dernières décennies. Dans les pays du centre, comme la France, c'est au milieu du dix-neuvième siècle qu'elles se sont manifestées (Bazin, 1986); par contre, dans les pays de la périphérie, le phénomène a été beaucoup plus tardif, n'intervenant par exemple que dans les années soixante en Espagne (Roux, 1975). On connaît les résultats de cette concurrence : dans les régions où la productivité agricole est la plus faible, c'est l'impossibilité de la reproduction d'un très grand nombre d'exploitations qui a abouti à une dépopulation considérable et qui, dans les exploitations restantes, maintient un niveau de vie très inférieur à celui dont jouissent les agriculteurs des zones plus productives.

Ces zones de montagne et défavorisées, soumises aux contraintes naturelles rappelées ci-dessus, sont perdantes sur tous les tableaux : par rapport aux agriculteurs septentrionaux qui fournissent les céréales et les produits animaux dans des conditions meilleures de productivité, mais aussi par rapport à l'agriculture des plaines méditerranéennes, qui peuvent souvent bénéficier de l'irrigation, moyen indispensable pour compenser les limites climatiques. Aux obstacles naturels s'ajoutent les difficultés que pose l'élargissement de la gamme des productions : dans ces zones, il n'est même pas possible de développer la culture des fruits et légumes en

raison de l'insuffisance des disponibilités en eau, des coûts de transport et de l'éloignement des centres d'expédition. C'est pourquoi l'essor agricole des plaines s'oppose à la régression des arrière-pays.

Dans le modèle intensif dominant, l'agriculture de ces espaces est donc marginalisée. La mécanisation et la chimisation y trouvent des obstacles dans les pentes, la qualité des sols et le

climat, ce qui suffit à placer les exploitations en situation d'infériorité économique. La recherche agronomique n'ayant pas été dotée de moyens pour améliorer les systèmes agraires de ces zones, ceux-ci s'affaiblissent de plus en plus par rapport aux agricultures que favorise le capital agro-industriel. Parmi les trop nombreux cas de systèmes agraires menacés de disparition il en est d'exemplaires, par exemple celui de

l'élevage extensif du sud-ouest ibérique (Roux, 1988a), fondé sur une remarquable association entre l'animal, les ressources fourragères herbacées et l'arbre. Ce système agro-sylvo-pastoral, connu sous le nom de *dehesa* en Espagne et de *montado* au Portugal, a permis la mise en valeur d'espaces considérables jusqu'au début des années soixante; la concurrence des produits animaux obtenus dans les systèmes intensifs lui a alors été opposée. Comme, dans le même temps, aucune recherche sérieuse n'a été réalisée pour le renforcer, ce système extensif fondé sur des équilibres écologiques fragiles est entré dans une phase de régression qui pourrait bien aboutir à l'enfrichement de millions d'hectares (Roux, 1988a). Cet exemple illustre les mécanismes qui éliminent de la sphère de production des espaces méditerranéens où l'homme avait su, jusqu'à il y a peu de temps encore, organiser un rapport à la nature qui lui avait permis de peupler des territoires peu fertiles, considérés maintenant comme marginaux.

Ce qui s'est produit pour cet élevage ibérique pourrait bien être en train de se renouveler pour l'olivier, symbole de la culture méditerranéenne s'il en est. La concurrence faite à l'huile d'olive par les huiles de graines (tournesol, soja, colza) a déjà largement entamé l'olivieraie espagnole, par exemple, qui a été arrachée sur la plupart des terres de plaines pouvant être mises en valeur par des systèmes céréaliers (Roux, 1988b). Parmi l'olivier restant, on trouve celui qui avait colonisé les collines et les montagnes, qui n'a guère de substitut possible et dont la productivité et la rentabilité sont faibles. Là aussi, plutôt que de mettre en oeuvre les moyens nécessaires à l'amélioration des variétés et des techniques dans les zones difficiles, on a donné la

Tableau 2
Régions agricoles méditerranéennes de la CEE réparties
selon la valeur de trois indicateurs économiques.

Types de régions	Régions (niveau II)	PIB/ha (% moyenne CEE) 1985	Actifs agricoles (% des actifs) 1986	Taux de chômage 1986
Régions agricoles à faible taux de chômage	Trakis (Gr.)	43,2	59,6	3,6
	Ipirou (Gr.)	47,1	46,7	5,0
	Pélop. et Dîf. Ster. Ell. (Gr.)	58,8	51,0	5,5
	Thessalias (Gr.)	55,4	42,1	8,4
	Kritis (Gr.)	54,7	52,7	4,0
	Anatolikis Mak. (Gr.)	57,3	47,6	5,6
	Nison Anat. Egeou (Gr.)	46,0	20,0	6,0
Régions faiblement industrialisées à très fort taux de chômage	Basilicata (It.)	64,7	27,7	18,5
	Calabria (It.)	54,4	21,1	14,4
	Sardegna (It.)	68,1	15,3	19,3
	Sicilia (It.)	63,0	17,5	13,7
	Campania (It.)	63,4	15,4	15,4
	Puglia (It.)	64,7	22,5	14,2
	Andalucia (Esp.)	58,3	20,1	30,2
	Extremadura (Esp.)	46,6	34,9	28,6
	Castilla la Mancha (Esp.)	62,2	29,8	15,7
	Castilla Leon (Esp.)	70,7	30,9	19,4
	Murcia (Esp.)	70,9	24,1	18,4
Régions faiblement industrialisées à taux de chômage moyen à faible	Abruzzi (It.)	74,9	19,3	10,0
	Molise (It.)	67,8	22,8	7,7
	Marche (It.)	90,5	15,0	6,5
	Portugal	54,6	23,9	8,7
	Kent. Ke. Dîf. Makedo (Gr.)	56,3	29,9	5,8
Régions indus- trialisées à taux de chômage très élevé	Com. Valenciana (Esp.)	76,3	15,4	19,8
	Aragon (Esp.)	81,8	20,9	16,7
	Madrid (Esp.)	91,1	1,4	20,5
	Catalogne (Esp.)	96,9	6,7	21,6
Régions indus- trialisées et/ou touristiques à taux de chômage moyen	Baléares (Esp.)	97,5	12,5	13,6
	Umbria (It.)	87,3	10,1	11,3
	Languedoc-Roussillon (Fr.)	83,6	13,3	13,9
	Corse (Fr.)	73,0	6,6	12,5
	Prov. Alpes C. d'Azur (Fr.)	103,4	4,8	12,9
	Liguria (It.)	117,6	5,6	7,9
	Toscana (It.)	103,1	8,6	6,1
	Lazio (It.)	97,4	6,0	9,9
	Anat. Stereas (Gr.)	61,4	7,8	10,2

préférence aux cultures faciles à mécaniser des pays tempérés ou sud-tropicaux. À terme, les oliveraies espagnole et italienne sont menacées de disparition complète, même si, actuellement, elles sont maintenues en survie par les mesures prises dans le cadre de la PAC.

Évoquer la PAC lorsque l'on parle des régions méditerranéennes, c'est inévitablement rappeler que les principaux bénéficiaires des fonds européens ont toujours été les agriculteurs céréaliers et les éleveurs de bovins, tandis que les agriculteurs méridionaux restaient les parents pauvres. Au cours des années quatre-vingt, sous les pressions venues de l'élargissement de la CEE, les productions méditerranéennes ont été mieux traitées.

Mais le mal était déjà fait : les zones d'agriculture difficile avaient vu régresser leur production, et les fruits et légumes avaient pu se concentrer sur les zones bénéficiant de rentes différentielles, c'est-à-dire les plaines irriguées.

Parler de la PAC c'est aussi souligner les conséquences de sa réorientation récente. La réduction des prix qui la caractérise fondamentalement ne peut que porter préjudice aux exploitations ayant les plus faibles rendements et productivités, c'est-à-dire, précisément, celles des montagnes et collines méditerranéennes. Avec une politique qui vise le renforcement des unités de production les plus efficaces dans l'application du modèle intensif, la Méditerranée défavorisée a tout à

perdre. Le passé a montré en effet que les mesures compensatoires ne parvenaient pas à enrayer la régression agricole, comme on a pu le montrer pour la France où, pourtant, les aides communautaires et nationales sont importantes (Bazin, 1988).

En fait, les mécanismes de différenciation régionale, où se mêlent l'héritage historique du développement inégal, les particularités du milieu et les effets de la PAC, sont toujours à l'oeuvre dans l'agriculture, réduisant peu à peu les terres agricoles des zones défavorisées à l'état de peau de chagrin.

Par ailleurs, l'évolution des technologies montre que l'on va vers une concentration spatiale croissante de la production. L'intervention des biotechnologies, la

Figure 4
Situation économique des régions méditerranéennes de la CEE



- 96 tendance des agriculteurs à intensifier les systèmes de production (Tirel, 1987) et l'internationalisation des échanges laissent croire que des espaces de plus en plus vastes vont perdre leur rôle social de producteurs de matières premières agricoles. Parmi ces espaces figurent bien sûr au premier rang les zones de montagne et défavorisées méditerranéennes.

La difficile diversification des activités économiques

Ainsi ces zones se trouvent-elles devant une situation contradictoire : d'un côté, l'agriculture y occupe encore une place relativement importante, au moins en termes de population active, car le développement de l'ensemble de l'économie reste minime, mais de l'autre cette agriculture n'a guère d'avenir puisque la productivité du travail y est faible et que ses principales productions ne sont plus indispensables sur le marché. Seule solution, donc, pour maintenir une utilité sociale à ces zones : l'expansion d'autres activités, nécessaires pour que puissent rester au moins les quelques agriculteurs destinés à la conservation du paysage. Les syndicats paysans ont longtemps répugné à cautionner cette perspective mais, convaincus que les agriculteurs sont les dépositaires d'un patrimoine collectif, ils en acceptent mieux l'idée maintenant. Encore faut-il qu'il soit

possible de vivre dans un environnement économique et social acceptable, ce qui suppose que les activités non agricoles se renforcent.

En ce qui concerne l'industrie, les situations sont très contrastées selon les régions et les pays. Dans certains cas particuliers, il existe une ancienne tradition de pluriactivité articulée à de petits centres d'industrie traditionnelle. Il en est ainsi, par exemple, au Portugal, dans la région de Covilha, où des entreprises textiles trouvent leur main-d'oeuvre dans des familles d'agriculteurs qui continuent à exploiter leurs lopins. Mais pour un exemple de ce genre, combien de zones sans aucune industrie ? Toujours au Portugal, dans telles régions intérieures de l'Alentejo, au sud, ou du Tras os Montes, au nord, aucune activité ne vient compenser avec un poids suffisant la régression agricole, et les perspectives tracées par l'adhésion du Portugal à la CEE ne sont pas bonnes : les régions littorales, où se concentre déjà l'activité économique, en seront dynamisées au détriment du centre nord interne et de l'Alentejo, dont la marginalisation s'accroît (Carrière et Regnault, 1987).

Toujours relativement à l'industrie, il n'est pas inutile de rappeler que l'affaiblissement de ce secteur est quelquefois très récent, et l'on peut parler, dans certaines circonstances, d'une véritable désindustrialisation. Il s'agit habituellement de la disparition de petites entreprises qui valorisaient les ressources locales et dont les produits ont été éliminés par la concurrence des grands centres industriels. Un exemple parmi d'autres est celui de l'extraction du crin végétal, tiré d'une variété de palmier nain commune en Andalousie, qui n'a disparu de Sierra Morena qu'au début des années soixante, de nouveaux

produits synthétiques lui ayant été substitués (Casa de Velazquez, 1986). De tels phénomènes permettent de rappeler que dans ces régions l'agriculture n'est pas la seule à avoir souffert du fonctionnement du marché et de l'accumulation capitaliste. Aussi violemment, et en général avant elle, la petite industrie et l'artisanat, qui contribuaient à l'équilibre de l'économie rurale, ont été bien souvent éliminés. Mais ce processus est habituellement ancien, c'est pourquoi il est sorti des esprits. Cependant, du fait de conditions historiques spécifiques, ce n'est pas le cas de certaines zones où la mémoire est restée fraîche du temps où l'économie locale était diversifiée, encore qu'à un faible niveau de développement. Qu'il soit ancien ou récent, ce processus est le plus répandu et il est caractéristique de la plupart des zones défavorisées méditerranéennes.

Il existe cependant quelques situations où le tableau est moins sombre ; par exemple, dans les régions italiennes du nord-est et du centre, on observe un regain de l'industrie. Mais il s'agit d'un phénomène dû à un concours exceptionnel de circonstances (Fua, 1973), donc difficilement transposable. Cette industrialisation tient en effet aux conditions spécifiques dans lesquelles s'est développée l'économie souterraine en Italie. Elle s'insère par ailleurs dans des régions dotées d'une longue tradition de gouvernement local, bien équipées en infrastructures et où réside une main-d'oeuvre spécialisée. Elle a donc pu se réaliser autour d'activités permettant la fragmentation du processus de production entre petites entreprises et fonctionnant sans conflits sociaux majeurs. Il ne faut pas oublier en effet que le développement de l'économie souterraine a été en Italie l'une des réponses des chefs d'entre-

prise aux luttes sociales victorieuses menées par les syndicats ouvriers dans les années cinquante et soixante (Ikonikoff, 1981). Il faut aussi souligner que cet aspect du « miracle italien » ne s'est pas étendu dans le Mezzogiorno, où la très faible industrialisation rurale reste la règle.

En Espagne, l'économie souterraine a pris aussi beaucoup d'importance et pénètre les zones défavorisées, mais généralement dans des conditions d'instabilité bien plus grandes qu'en Italie, car les entreprises impliquées sont celles de l'industrie traditionnelle (comme celle de la chaussure, dans la région de Valence), qui n'installe que du travail à domicile ou des ateliers précaires.

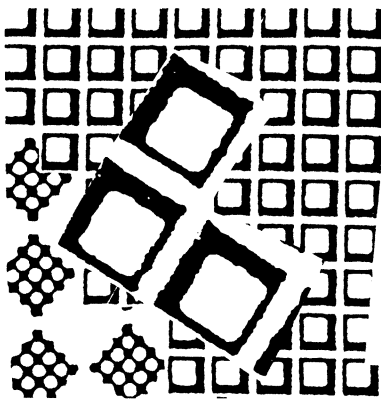
La question de l'industrialisation des zones défavorisées méditerranéennes, même si elle se pose de manière diverse selon les pays et les régions, reste encore malheureusement sans réponse dans la plupart des cas.

Quant aux activités touristiques et de loisirs, tarte à la crème de la diversification des activités rurales, elles ne sont pas plus faciles à développer que l'industrie. Paradoxalement, l'appartenance à des régions influencées par le climat méditerranéen n'est pas un atout aussi considérable qu'on pourrait l'imaginer.

En fait, l'essentiel de la politique d'exploitation de la Méditerranée est basé sur la mise en valeur de la bordure maritime, où ont été mis en place des complexes touristiques de masse. L'arrière-pays ne peut concurrencer la plage, même si, dans une région comme la Provence par exemple, il est le lieu d'une incontestable diffusion de la résidence de vacances et de loisirs. Le capital le sait bien, qui va prochainement équiper en Espagne la dernière plage sauvage du littoral méditerranéen du pays. Au sein des

régions méditerranéennes on assiste donc à un phénomène de concentration touristique tout à fait comparable à celui qui a été évoqué pour l'agriculture, au détriment des zones marginalisées.

Enfin, dans ce tour d'horizon, on ne peut omettre les activités liées à la protection de l'environnement, en particulier la mise en place et l'entretien des parcs et réserves naturelles. Leur effet catalyseur est bien connu, mais en tant que tels ils créent peu d'emplois.



Y a-t-il une revanche des suds ?

Le panorama pessimiste qui vient d'être esquissé ne fait pas l'unanimité. Pour certains en effet on assisterait à un rééquilibrage économique et démographique au bénéfice des régions méridionales, en France notamment. Quelques-uns considèrent même que l'avancée du Sud aurait une dimension internationale et illustrerait de nouvelles lois d'occupation de l'espace (Berger et autres, 1987). Pour soutenir cette hypothèse, ils s'appuient sur le fait que les entreprises intégreraient dans leurs décisions les préférences de leurs cadres pour un genre de vie plus agréable. Avec son climat, ses paysages et son passé, le Sud serait préféré comme lieu de travail. Certains espaces méridionaux seraient aussi recherchés que la région parisienne. Les technopoles qui s'y développent auraient mis en marche une

véritable reconquête de l'arrière-pays, et dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), « c'est la quasi-totalité des communes qui est concernée par la reviviscence » (Berger et autres, 1987 : 223).

Que faut-il penser de cette approche ? S'il est vrai que le Languedoc-Roussillon et la PACA sont en tête de la croissance démographique en France, il n'est pas moins certain que les taux de chômage y sont parmi les plus élevés des régions françaises. Quant à la suprématie de l'Île-de-France sur les régions du sud, il ne semble pas qu'elle puisse être contestée (Bourdon, 1987). En ce qui concerne les effets des technopoles sur l'espace régional dans son ensemble, le cas de Toulouse contredit l'hypothèse de l'effet positif. Dans la région Midi-Pyrénées, on observe une polarisation forte et croissante entre la métropole toulousaine et la périphérie régionale, cette dernière étant vouée aux activités traditionnelles et à une qualification plus faible (Gilly, 1987). Le danger est donc grand de construire des cathédrales dans le désert méditerranéen.

En Espagne on assiste incontestablement à un déplacement de l'activité vers le rivage méditerranéen, depuis Barcelone jusqu'à Valence, tandis que l'extraction minière et la vieille industrie métallurgique battent de l'aile sur la bordure atlantique (Cuadrado Roura, 1987). Mais il ne s'agit pas à proprement parler d'une victoire du sud. Il faut plutôt parler du renforcement des centres industriels catalans et valenciens au détriment de ce qui a toujours constitué la périphérie économique espagnole : l'Andalousie, l'Extremadura et les Castilles (à l'exclusion de Madrid).

Le processus ne s'applique pas non plus à la Grande-Bretagne, où le Sud, qui a bénéficié

98 de la croissance des dernières années alors que le Nord s'enfonçait dans la crise, n'appartient pas à la périphérie. Quant à l'Italie, le dynamisme de son économie n'est pas encore parvenu à modifier la position du Mezzogiorno.

En définitive, la revanche des suds semble encore à venir.

Que peut le développement local ?

La grille d'analyse proposée ici a été retenue pour placer l'étude des zones méditerranéennes dites défavorisées dans un contexte économique et historique large, dans le but de souligner l'enracinement profond du phénomène de marginalisation qu'elles subissent.

C'est pour faciliter une telle démarche qu'a été délimitée une aire géographique par dessus les frontières et hors des limites administratives des régions, non pas tant parce qu'on accorde une importance particulière aux facteurs du milieu physique parmi les causes de la marginalisation mais pour rassembler un groupe de zones dotées d'une certaine homogénéité au sein de la périphérie méditerranéenne, celle-ci constituant un cadre spatial commun aux cinq pays méridionaux de la CEE.

Il a paru par ailleurs nécessaire d'évoquer le rôle des rapports centre-périphérie au cours de l'histoire, afin de rappeler les

origines anciennes du moindre développement des zones considérées ici et d'insister sur les conditions très défavorables au développement dans lesquelles elles se trouvent actuellement.

Dans ce cadre global a été analysée la position de l'agriculture, activité essentielle mais éprouvant les pires difficultés, car les caractéristiques du milieu et de la structure agraire ne favorisent pas la mise en oeuvre du modèle intensif de production, seule option qui lui soit proposée. D'où sa régression sur les 30 millions d'hectares qu'elle occupe.

Quant aux activités non agricoles, elles trouvent rarement des situations où le capital se rentabilise ; c'est pourquoi le tourisme y demeure marginal, même s'il est considéré comme une contribution au développement dans les régions où l'agriculture recule.

La production industrielle ne s'y implante que dans des cas particuliers, soit qu'elle rencontre le support d'une accumulation antérieure, soit qu'elle profite d'une main-d'oeuvre peu qualifiée et peu revendicative pour appliquer les méthodes de l'économie souterraine.

Compte tenu de cette situation, on ne s'étonne pas que les politiques dites régionales, notamment celles de la CEE, ne parviennent pas à réduire les écarts de développement. Le marché, au contraire, renforce les disparités, affaiblissant en particulier les zones rurales qui ne sont pas directement sous influence urbaine. En définitive, malgré les bonnes intentions affichées et les propositions qui en découlent (action de FEDER, programmes intégrés méditerranéens), les habitants des zones marginalisées sont conduits par le système économique à rechercher par eux-mêmes, là où ils se trouvent, les moyens de s'opposer à la

marginalisation. De là l'intérêt porté pour et par ces zones aux formules reposant sur la mobilisation des ressources disponibles sur place par le moyen du développement local.

La question posée est alors la suivante : dans une économie où le capital tend à s'investir selon des règles précises qui éliminent les cas où les perspectives de rentabilité sont insuffisantes — d'après les critères du capital lui-même — cette voie de développement est-elle capable de s'opposer à la marginalisation en cours ?

Dans l'état actuel des choses, il est impossible de répondre globalement en ce qui concerne les zones de montagne et défavorisées méditerranéennes. Selon les pays et les régions, celles-ci se trouvent en effet dans des phases différentes du processus de marginalisation et elles ont été l'objet d'actions locales de développement d'ancienneté très variable. C'est ainsi que l'Italie, avec ses *Comunità montane*, a accumulé une expérience de plusieurs décennies, tandis qu'en Espagne le développement local est une notion beaucoup plus récente. Le premier cas connu, celui de la commune d'El Burgo (province de Melaga), n'a été mis en route, par d'anciens émigrants de retour au pays, qu'en 1979, et jusqu'en 1985 on n'enregistre que fort peu de tentatives dans ce pays (Valcarcel, 1989). En France, par contre, on compte un nombre très important d'initiatives, notamment 375 contrats de pays répartis sur l'ensemble du territoire. Au Portugal et en Grèce, ces pratiques restent embryonnaires.

Malgré la pénétration très inégale d'actions de développement local dans la Méditerranée défavorisée, celle-ci constitue un terrain favorable à leur épanouissement. En premier lieu, il faut souligner l'atout que sont pour

elle les traits culturels originaux et très enracinés qu'elle conserve. La culture méditerranéenne, avec ses innombrables variantes, est un ciment puissant pour la mobilisation des communautés. On sait en effet qu'une identité culturelle marquée est un solide levier pour les mouvements de pays. Les zones méditerranéennes de montagne et défavorisées sont, de ce point de vue, des terrains d'élection pour que s'exprime « le refus par des groupes locaux d'un schéma d'évolution de la société secrété par le système dominant qui tend à les amputer de leur réalité sociale et économique, de (leur) identité culturelle, de (leur) relation avec l'environnement » (De Casablanca, 1988).

Le potentiel humain n'est par ailleurs nullement détruit dans la plupart des zones : la dépopulation est certes en route, mais il reste encore assez de personnes, en général, pour que puissent démarrer des actions locales, des cinq pays concernés la France étant celui dans lequel le processus d'exode rural reste le plus avancé.

En ce qui concerne les ressources endogènes mobilisables et les technologies, elles ne constituent généralement pas le facteur limitatif.

Les contraintes viennent d'ailleurs : des entreprises, de la formation, de l'information. L'absence d'un tissu dynamique de petites et moyennes entreprises constitue un frein déterminant qu'il est difficile d'éliminer rapidement car il renvoie au niveau général de formation des hommes, et aux investissements, qui comptent à coup sûr parmi les principaux handicaps qu'affrontent ces zones. La vitalité de l'information et de la communication n'est pas moins indispensable qu'une bonne formation professionnelle. Sans elle, il y a peu de chances que des projets isolés

entrent en contact les uns avec les autres et s'enrichissent collectivement à travers l'émergence de projets collectifs (Greffé, 1984). Les projets doivent être connus en dehors du milieu dans lequel ils ont été définis : des réseaux de communication pour sensibiliser les grands acteurs du développement national sont essentiels (Guesnier, 1983). Or tous ces ingrédients du développement local sont très inégalement présents dans la Méditerranée défavorisée. En général, il reste beaucoup à faire pour obtenir leur émergence.

Il n'en demeure pas moins que des foyers de résistance à la marginalisation existent et que l'une des tâches importantes pour qu'ils se multiplient est de les étudier et de les faire connaître, notamment à l'intérieur de la Méditerranée défavorisée elle-même. C'est ce à quoi veulent contribuer les chercheurs du réseau MÉDÉF, dont il a été question au début de cet article.

Bernard Roux
Institut national de la recherche
agronomique
Station d'économie et sociologie
rurales de Grignon
Paris

Notes

¹ À titre d'exemple, je citerai le travail de l'équipe pluridisciplinaire franco-espagnole de la Casa de Velazquez, à l'animation scientifique de laquelle j'ai participé et dont la monographie réalisée en Espagne, dans la Sierra Morena, a permis de mettre en évidence les mécanismes de la marginalisation dans cette moyenne montagne méditerranéenne (Casa de Velazquez, 1986).

² Le Réseau MÉDÉF est animé en France par C. Bazin et B. Roux, INRA-Économie, 16, rue Claude Bernard, 75231 PARIS CEDEX 05. Au cours du premier séminaire du réseau (Bazin et Roux, 1988), on a constaté une grande inquiétude, dans le milieu scientifique, devant la dégradation des usages sociaux de ces espaces et, en même temps, la volonté de poser collectivement les problèmes et de travailler à les résoudre.

Bibliographie

- AGOSTINI, Valeria. 1979. « Il Mezzogiorno nell'integrazione europea », *Sviluppo*, VII, 1 : 191-220.
- BAIROCH, Paul. 1976. *Commerce extérieur et développement économique de l'Europe au XIXème siècle*. Paris/La Haye.
- BANCO DE BILBAO. *Renta nacional de España y su distribucion provincial*. Plusieurs années.
- BAZIN, Gilles. 1986. *Quelles perspectives pour les agriculteurs montagnards ?* INRA, Station ESR de Grignon.
- BAZIN, Gilles. 1988. *Nouvelles Orientations de la PAC et zones défavorisées*. Communication présentée au séminaire « Agricultures régionales, concurrences et politiques économiques », Montpellier, multicopié.
- BAZIN, Gilles et Bernard ROUX, éd. 1988. *Les Zones défavorisées méditerranéennes dans la CEE*. Actes du premier Colloque du réseau MÉDÉF, Paris, juin 1987. INRA, Station ESR de Grignon.
- BERGER, Alain, José FORNAIRON et Jacques ROUZIER. 1987. « L'avancée du sud : une novation économique et sociale », *Actes du colloque espace et périphérie*, Lisbonne, septembre : 115-127.
- BOURDON, Jean. 1987. « Désert, périphérie ou espaces joints ? (Une analyse macroéconomique des dynamiques comparées de Paris et des régions de province) », *Actes du colloque espace et périphérie*, Lisbonne, septembre : 327-340.
- CARRIÈRE, Jean-Paul. 1988. « Investissements étrangers et dynamiques régionales : analyse de la contribution des investissements étrangers à la formation des disparités régionales au Portugal », *Actes du colloque dynamiques régionales et urbaines en Méditerranée*, Sfax, Juin.
- CARRIÈRE, Jean-Paul et Henri REGNAULT. 1987. « L'impact régional de l'élargissement de la CEE dans le bassin méditerranéen : analyse comparée des cas portugais et tunisien », *Actes du colloque espace et périphérie*, Lisbonne, septembre : 141-160.
- CASA DE VELAZQUEZ (Équipe pluridisciplinaire de la). 1986. *Supervivencia de la Sierra Norte*. Madrid, Min. de agricultura, pesca y alimentacion.
- COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES. 1987. *Les Régions de la Communauté élargie. Troisième rapport périodique sur la situation et l'évolution socio-économique des régions de la Communauté*. Luxembourg.
- COURLET, Claude et Jean LAGANIER. 1984. *L'Europe du Sud au milieu du gué*. Presses universitaires de Grenoble.
- CUADRADO ROURA, Juan. 1987. « Changements dans la distribution spatiale de l'activité industrielle en Espagne », *Actes du colloque espace et périphérie*, Lisbonne, septembre : 379-392.
- DE CASABIANCA, François. 1988. « L'interrelation du développement local », dans *Bilan et perspectives des recherches ESR dans les zones de montagne et défavorisées*. INRA, Station ESR de Grignon : 136-161.
- EVANGELINIDES, Mary. 1981. « Las relaciones centro-periferia en el caso griego », dans *La Europa subdesarrollada*. Madrid, Blume.
- FNSA (FÉDÉRATION NATIONALE DES SYNDICATS AGRICOLES) et autres. 1987. *Journée nationale de la ruralité*. Paris.
- FUA, G. 1973. « L'industrializzazione nel nord-est e nel centro », dans *L'industrializacion senza fratturo*. Bologne, Il Mulino : 55-78.
- GILLY, J.-P. 1987. « Régions et technopoles : de nouvelles périphéries dans les pays du centre ? », *Actes du colloque espace et périphérie*, Lisbonne, septembre : 561-571.
- GREFFE, Xavier. 1984. *Territoires en France. Les enjeux économiques de la décentralisation*. Paris, Economica.
- GUESNIER, Bernard. 1983. *Quelle information pour piloter le développement local ?*
- Colloque de Poitiers sur le développement local.
- IKONICOFF, Moise. 1981. *Économie sousterraine et système économique mondial. L'expérience des pays de l'Europe méditerranéenne*. Naples, Colloque UNITAR, multicopié.
- LIPIETZ, Alain. 1983. *Le Capital et son espace*. Paris, Maspero/La Découverte.
- MUNOZ, Juan, Santiago ROLDAN et Angel SERRANO. 1981. « Capital estran-jero e industrializacion en la economía española (1959-1975) », dans *La Europa subdesarrollada*. Madrid, Blume.
- ROUX, Bernard. 1975. *Crisis agraria en la Sierra andaluza*. Univ. Séville.
- ROUX, Bernard. 1985. « Hitos para la historia economica andaluza : jalones de un largo itinerario hacia et subdesarrollo », *Información comercial española*, 619, mars : 13-30.
- ROUX, Bernard. 1988a. *Perspectives économiques du système agro-pastoral de dehesa*. Premier colloque hispano-portugais d'études rurales, Evora, novembre, multicopié.
- ROUX, Bernard. 1988b. « L'Espagne : la multiplication des huiles », dans *Le Monde des oléoprotéagineux*. Paris, Economica : 189-220.
- SEERS, Dudley, éd. 1981. *La Europa subdesarrollada*. Madrid, Blume.
- TIREL, Jean-Claude. 1987. *Intensification hier ? Extensification demain ?* Paris, INRA.
- VALCARCEL, German. 1989. *El desarrollo local en zonas desfavorecidas españolas*. Madrid, Instituto de economica y geografia aplicadas, CSIC, multicopié.